



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	32	13	4

**OBJET : 00-7 - PERSONNEL MUNICIPAL  
- BP 2018 - AVANCE DE SUBVENTION -  
COMITE D'ENTRAIDE ET D'ANIMATION  
- CONVENTION D'OBJECTIFS ET  
DE MOYENS - AVENANT N°1 -  
AUTORISATION DE SIGNATURE ✓**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N°Enregistrement :

342947

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 29 DEC. 2017

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le -8 JAN. 2018

Pour le Maire,



A. CLAVERIE  
Directeur

EXTRAIT

## du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 22 décembre 2017

Le vendredi 22 décembre 2017 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 15/12/17, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire.

### Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jacques GENTE, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Patrick DULBECCO, M. Serge AMAR, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Yves DAHAN, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAOU, M. Marc FOSSOUD, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Martine SAVALLI, Mme Jacqueline DOR, M. Alain CHAUSSARD, Mme Marguerite BLAZY, M. Gérald LACOSTE, Mme Carine CURTET, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Eric PAUGET, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Tanguy CORNEC, Mme Anne CHEVALIER, M. Marc GERIOS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, Mme Cécile DUMAS

### Procurations

M. Audouin RAMBAUD à M. Jean LEONETTI  
Mme Marina LONVIS à Mme Angèle MURATORI  
M. Patrice COLOMB à M. Yves DAHAN  
M. André-Luc SEITHER à M. Jacques GENTE  
Mme Anne-Marie DUMONT à Mme Anne-Marie BOUSQUET  
Mme Jacqueline BOUFFIER à Mme Jacqueline DOR  
M. Henri CHIALVA à Mme Martine SAVALLI  
M. Bernard MONIER à Mme Françoise THOMEL  
Mme Cléa PUGNAIRE à M. Patrick DULBECCO  
M. Matthieu GILLI à M. Eric PAUGET  
Mme Alexia MISSANA à Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN  
Mme Agnès GAILLOT à Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP  
M. Lionel TIVOLI à Mme Anne CHEVALIER

**Absents :** M. Michel GASTALDI, Mme Rachel DESBORDES, M. Mickael URBANI, M. Louis LO FARO

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s) : FINANCES - RESSOURCES - MOYENS GENERAUX - NTIC

Le Comité d'Entraide et d'Animation du Personnel de la Ville d'Antibes et de ses établissements (CEA), constitué sous forme d'association loi de 1901, a pour mission d'organiser des activités de loisirs et d'animation au bénéfice des agents de la Ville, du CCAS et de leurs ayants-droits.

En date du 07 juillet 2015, la Commune et le CEA ont signé une convention d'objectifs et de moyens afin de définir les modalités de subventionnement et de mise à disposition de moyens, par la Commune, au profit de l'association.

Cette convention prévoit, outre la mise à disposition de deux agents, le versement d'une subvention annuelle à l'association.

Le budget primitif devant être voté au mois de mars prochain, celle-ci ne pourra être versée avant la fin du mois d'avril 2018.

Or, le CEA doit assumer durant le premier trimestre des charges de fonctionnement liées notamment :

- à la rémunération de ses agents ;
- aux réservations effectuées auprès des voyagistes sur les destinations proposées aux adhérents.

Aussi, à la demande du CEA, il est proposé d'adopter un avenant à la convention d'objectifs et de moyens, afin de pouvoir verser une avance de 50% de la subvention annuelle avant le 1<sup>er</sup> février prochain, dans l'attente du vote du budget primitif.

Le projet d'avenant n°1, ci-annexé, prévoit de procéder au mandatement d'une avance de subvention égale à 50% du montant de la subvention annuelle retenue lors du vote du budget primitif 2017.

Le CEA ayant bénéficié en 2017 d'une subvention de 119 000 euros, le montant de l'avance s'élèvera à 59 500 euros.

La convention arrive à échéance le 30 juin 2018 et sera renouvelée pour une période de 3 ans.

OUI CET EXPOSÉ

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

**À l'unanimité**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens avec le Comité d'Entraide et d'Animation de la Ville d'Antibes Juan-Les-Pins, signée le 07 juillet 2015, permettant le mandatement d'une avance de subvention égale à 50% du montant de la subvention retenue lors du vote du budget primitif précédent, avant le 1<sup>er</sup> février 2018 ;

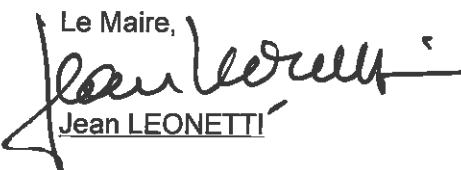
00-7 - PERSONNEL MUNICIPAL - BP 2018 - AVANCE DE SUBVENTION - COMITE D'ENTRAIDE ET D'ANIMATION -  
CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS - AVENANT N°1 - AUTORISATION DE SIGNATURE

Commission(s) : FINANCES - RESSOURCES - MOYENS GENERAUX - NTIC

- PREVOIT les crédits correspondants au budget de la Commune.

Accusé réception Sous-préfecture :  
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
  
Jean LEONETTI

*"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux."*

**Accusé de réception préfecture****Objet de l'acte :**

DCM N.00-7 - PERSONNEL MUNICIPAL - BP 2018 - AVANCE DE SUBVENTION - COMITE D'ENTRAIDE ET D'ANIMATION - CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS - AVENANT N.1 - AUTORISATION DE SIGNATURE

---

**Date de transmission de l'acte :** 08/01/2018

**Date de réception de l'accusé de réception :** 08/01/2018

---

**Numéro de l'acte :** DCM3419-17 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 006-210600045-20171222-DCM3419-17-DE

---

**Date de décision :** 22/12/2017

**Acte transmis par :** Nadya ZENNIR

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.5. Subventions